

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT



FACTURE

N° 460223310

Le 17/10/2025

Page : 001 / 001

CLIENT JURIDIQUE

ctric

A0000000031010

VISA

1e 17/10/25 a 13:51:01

4602REXELCAHORS

464602CAHORS

4968266

30004

30930461606537

*****7304

D1F67CDE7C60377E

204 001 003331

C

MONTANT

9,53 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT
A CONSERVER

110092757

DIALO AFRICA MARKET

52 BOULEVARD GAMBETTA

46000 CAHORS

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
Votre commande N° : DIALO AFRICA MARKET du 17/10/2025 - Votre vendeur : JANOT LIONEL BL N° 000074640 - Date de livraison : 17/10/2025 - DIALO AFRICA MARKET - 52 BOULEVARD GAMBETTA								
001	ABB470238 DISJ. 1P+N SN201 L C16 2CSS245102R0164	26,46000	70,00	7,93800	1	U	7,94	2

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	7,94				7,94	20,00	1,59

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2006-823 et de l'article L 641-10-2 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé, néant par rapport aux conditions générales de vente.

Votre paiement à expédier à :

SCT-COAXEL TOULOUSAIN
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE

Tél. Service client : 0320454664 / FAX : 0320454490

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB 30004 00819 00011971361 01

N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161

N° comptable 0009275

Date d'échéance 17/10/2025

Mode de règlement CHC Chèque Client

Entrez des conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAIN sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans appel préalable, elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale à plus de 15 % du montant total facturé et non payé par le Client sera que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt préfixé par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage. Le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'échéance de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°10-325 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAIN jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison d'entente de la remise matérielle des marchandises.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N°= Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616